

Réunion du groupe pluvial SHF/ASTEE, mardi 5 février 2008 à l'ASTEE

Présents	Organisme	e-mail
AHYERRE Mathieu	SAFEGE	aires.nadine@aesn.fr
AIRES Nadine	AESN	mathieu.ahyerre@safège.fr
BARILLON Bruneau	SUEZ Environnement	bruno.barillon@suez-env.com
BATTAGLIA Philippe	CETE de l'est/GEMCEA	philippe.battaglia@equipement.gouv.fr
BERTHIER Emmanuel	LROP	Emmanuel.berthier@equipement.gouv.fr
BONNEAU Philippe	AEAP	p.bonneau@eau-artois-picardie.fr
CONSTANT Alain	Paris STEA	Alain.constant@paris.fr
FELTZ Arnaud	MEDAD	arnaud.feltz@ecologie.gouv.fr
FOUQUET Marc	SIAAP	Marc.fouquet@siaap.fr
LAHALLE Didier	Lyonnaise des eaux	didier.lahalle@lyonnaise-des-eaux.fr
LAPLACE Dominique	SERAM	dominique.laplace@seram-marseille.fr,
LOVERA Morin	Veolia eau	morin.lovera@veoliaeau.fr
ROUX Christian	CG92	Croux@cg92.fr
RUDELLE Michel	Ingénieur conseil	Michelle.rudelle@centraliens.net
VALLA Eric	certu	Eric.valla@equipement.gouv.fr
VAZQUEZ José	ENGEES	jvazquez@engees.u-strasbourg.fr
ZOBRIST Christophe	Veolia environnement	christophe.zobrist@veolia.com

Excusés : A. Guillon (CG92), C. Joannis (LCPC), L. Monfort (CERIB), J.L. Bertrand-Krajewski (INSA),

1. Actualité

1. Le 9^{ème} carrefour des gestions locales de l'eau s'est déroulé les 30 et 31 janvier à Rennes. Deux séances plénières ont eu lieu sur les substances dangereuses et le bon état écologique. Trois ateliers ont concerné les eaux pluviales (gestion dynamique des flux, techniques alternatives et récupération des eaux pluviales).

2. Le 22 janvier, l'ASTEE a organisé une journée sur la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques. L'avancement de la redevance sur les eaux pluviales a été présenté ainsi que le projet d'arrêté du ministère de la santé sur la récupération des eaux de pluie. Les présentations vont être disponibles sur le site internet de l'ASTEE.

3. La SHF organise une conférence « hydrologie et incertitudes » les 1-2 avril. L'hydrologie urbaine y sera représentée. Programme complet et bulletin d'inscription disponibles sur le site internet de la SHF (<http://www.shf.asso.fr>).

4. Le séminaire annuel du PIREN Seine aura lieu les 5 et 6 février. Les thématiques abordées concernent les pollutions diffuses d'origine agricole et les substances polluantes dangereuses en zone urbaine dont les polluants véhiculés par temps de pluie. Un numéro spécial de la revue Science of the total Environment (Vol 375 n°1-3 avril 2007) reprend ces thématiques du PIREN. L'agence de l'eau Seine Normandie souhaite éditer des fiches synthétiques en français résumant ces communications.

5. Le 28 mai aura lieu une journée technique GEMCEA/ASTEE sur la débimétrie. Le lieu reste à préciser, la salle du LCPC (58 Bd Lefebvre Paris 15) risquant de ne pas avoir une

capacité d'accueil suffisante. La matinée de cette journée technique sera consacrée aux méthodes classiques d'évaluation du débit (HV, cordes, traçage, déversoirs, incertitudes). L'après midi sera consacrée à des méthodes plus particulières (radar, électromagnétisme, doppler, imagerie...).

Une invitation à cette journée technique sera téléchargeable sur le site de l'ASTEE. Si une salle doit être louée, une contribution financière sera demandée aux participants.

Des suggestions d'interventions ont été débattues en séance et les intervenants pressentis seront contactés (intervention souhaitée sur les incertitudes de Dominique Lalace et Jean Luc Bertrand Krajewski, sur l'influence de la géométrie des conduites sur les écoulements de Frédérique Larrarte, sur les déversoirs de Mathieu Zug, sur l'utilisation des postes de refoulement pour l'estimation des débits de Claude Joannis).

6. Les JDHU auront lieu le 14 octobre à Nancy. L'appel à communication est prêt. SAFEGE confirme le parrainage de la manifestation de la même manière que pour les éditions précédentes.

Le CERTU et le Grand Nancy seront sollicités pour apporter leur soutien.

7. L'agence de l'eau Seine Normandie vient de publier deux fiches résumé d'études sur les transferts eau-sol-plante et un bilan de l'utilisation des techniques alternatives sur le bassin Seine Normandie (le rapport de stage devant être validé avant diffusion).

8. Avancement des travaux de révision de l'instruction technique 77. Les réflexions menées lors de la dernière réunion du groupe pluvial sur l'abattement spatial et les variations du coefficient d'imperméabilisation ont été présentées au groupe de travail de l'ASTEE IT77. Un chapitre sur les outils de modélisation est en cours de rédaction et des précisions seront données sur les points fondamentaux à respecter dans la démarche de modélisation.

3. Echanges techniques

Dominique Laplace a présenté une réflexion sur le changement climatique, les conséquences pour les réseaux d'assainissement et la gestion des eaux pluviales (quels effets sur les réseaux, quels dimensionnements envisager en conséquence ?, quelles implications sur les postes de pompage ?). Les principaux points de cette présentation seront exposés lors du congrès annuel de l'ASTEE à Nîmes et les supports de cette présentation mis en ligne au même moment.

3. Travaux du groupe en cours

Débat sur la taxe sur le pluvial.

A. Feltz a présenté le projet de décret d'application de la taxe pluviale et consulté le groupe pour avis concernant le calcul de la taxe et de sa réduction en fonction des limitations de rejet. Il précise que le terme d'immeuble concerne la parcelle cadastrée totale : terrain + habitation. Le réseau public de collecte et le raccordement au réseau vont faire l'objet de définitions claires pour éviter toute confusion.

Il convient de s'entendre sur l'objectif de la taxe qui, dans le texte, est de financer la collecte, le stockage, le traitement des eaux pluviales. Dans ce cas, il convient de percevoir une rémunération pour financer les ouvrages publics. Si l'on rajoute comme objectif d'inciter les particuliers à limiter les débits rejetés par des dispositifs de stockage ou d'infiltration, il faut appliquer un abattement en fonction des efforts réalisés et cela devient beaucoup plus

compliqué. En particulier, s'il faut dépêcher un agent sur place pour évaluer le dispositif, la taxe risque de ne pas couvrir les frais d'intervention.

Partant du principe que le décret doit être simple, il est proposé :

- 1- D'établir la taxe sur le ratio Surface imperméabilisée / Surface totale
- 2- D'appliquer un coefficient d'abattement de 90 % si le particulier dispose d'un dispositif de limitation des débits. Dans ce cas il devra en fournir la justification.

Dans une circulaire pourra être précisé le mode d'application avec le cas des communes disposant d'un zonage pluvial où les particuliers doivent avoir des dispositifs conformes aux prescriptions, et le cas des communes ne disposant pas de zonage, où le particulier pourra réclamer l'abattement. Dans ce cas, une note devra accompagner toute demande avec surface totale, surface imperméabilisée, volume stocké, infiltration réalisée, facture des travaux ...

Préparation du colloque « entretien et gestion des bassins d'orage »

Le Colloque sur les bassins de rétention ASTEE/SHF organisé par le groupe pluvial/HU sera organisé en novembre. La gestion matérielle des inscriptions sera assurée par l'ASTEE. L'appel à communication présenté par D. Lahalle a été relu en séance pour une dernière validation.

Le colloque va se dérouler sur deux journées, une sur les bassins enterrés, l'autre sur les bassins à ciel ouvert. D. Lahalle, après examen des possibilités de réservation de salle, a fixé les dates du colloque au 18-19 novembre 2008.

L'appel à contribution sera envoyé sous forme d'un mailing par l'ASTEE et la SHF dès la semaine prochaine.

- Date limite de réception des résumés : 15 mai
- Communication des choix des résumés : 15 juin
- Remise des articles pour : 15 septembre.

Différents membres du groupe de travail vont être très prochainement sollicités pour participer au comité de lecture des résumés.

La prochaine réunion du groupe pluvial est prévue le 9 avril à la SHF et la suivante fin mai à l'ASTEE. Plusieurs exposés sont déjà proposés : Zonage pluvial de la ville de Paris (9 avril), Turbidimétrie (fin mai), Etude de l'impact sur le ruissellement des dispositifs de récupération d'eau de pluie.